



LETTRE CIRCULAIRE

Protection des données personnelles

2017-2018

Laurent Petrynka
Directeur National UNSS

A) Définition

Une donnée « personnelle est constituée par « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable »

B) Traitement

Il s'agit de « toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des données ou des ensembles de données à caractère personnel » : stockage, Extraction, modification, communication.

Les données recueillies doivent faire l'objet d'un consentement de la personne, et des mesures de sécurisation

1/ OPUSS

A compter de la rentrée 2018, toute information concernant les personnes enregistrées dans la base de données OPUSS fera l'objet d'une demande d'acceptation sous forme de « popup ».

a) Information générale

- Que les données personnelles requises par ce site sont d'un usage limité à l'objet de l'UNSS, qu'elles sont protégées et non divulguables à toutes personnes non dûment autorisées en raison de leurs fonctions, ou société extérieure
- Qu'elles sont conservées pour une durée limitée à la période de votre statut de correspondant de l'AS, et détruites en cas de non renouvellement
- Que vous pouvez requérir à tout moment leur effacement

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions énumérées ci-dessus

b) Préalable à l'inscription des élèves

Vous inscrivez sur la base OPUSS de l'UNSS des élèves pour obtenir une licence. Les données sont protégées, mais doivent faire l'objet d'un consentement de l'élève (au-dessus de 15 ans), assorti de celui des parents pour les moins de quinze ans. Veillez à disposer du formulaire requis avant de procéder aux inscriptions.

2/ Services

Tout fichier contenant des données personnelles doit être recensé, et faire l'objet de procédures de protection définies : mot de passe, nom des utilisateurs, limitation de ceux-ci, durée de conservation.

Ils ne doivent être renseignés qu'après acceptation de la personne concernée

- Les fichiers s extraits d'OPUSS sont réputés soumis à cette acceptation.

Tout autre fichier doit être recensé et défini via l'enquête en ligne <http://udb.unss.org/RGPD>

- Le directeur de service est responsable des fichiers concernés. Il en détermine leur besoin, les limite aux seules données nécessaires, met en œuvre des procédures de sécurité, notamment par un accès via un mot de passe suffisamment complexe et en limitant le nombre de personnes ayant accès. Il en

informe le responsable de traitement national (*). Il complète et signe la charte annexée.

3/AS

Les AS doivent être informées qu'elles sont dans l'obligation d'ajouter à leurs documents habituels de demande d'inscription un formulaire spécifique de consentement pour chaque élève (annexe 2).

Elles y mentionnent les données utiles aux demandes de licences sur l'application OPUSS et ajoutent si besoin celles qu'elles collectent pour leur propre compte, qui doivent en conséquence faire l'objet d'un registre spécifique objet, données recueillies, durée de conservation et procédures de sécurisation.

« Lorsque le mineur est âgé de moins de quinze ans, le traitement n'est licite que si le consentement est donné conjointement par le mineur concerné et le titulaire de la responsabilité parentale à l'égard de ce mineur »

C) Annexes

Annexe 1 : Charte d'engagement de confidentialité pour les directeurs de service

« Je soussigné M....., exerçant les fonctions de Directeurau sein de l'association UNSS, étant à ce titre amené à accéder à des données à caractère personnel, déclare reconnaître la confidentialité desdites données.

Je m'engage par conséquent, conformément aux articles 34 et 35 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'aux articles 32 à 35 du règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, à prendre toutes précautions conformes aux usages et à l'état de l'art dans le cadre de mes attributions afin de protéger la confidentialité des informations auxquelles j'ai accès, et en particulier d'empêcher qu'elles ne soient communiquées à des personnes non expressément autorisées à recevoir ces informations.

Je m'engage en particulier à :

- ne pas utiliser les données auxquelles je peux accéder à des fins autres que celles prévues par mes attributions ;
- ne divulguer ces données qu'aux personnes dûment autorisées, en raison de leurs fonctions, à en recevoir communication, qu'il s'agisse de personnes privées, publiques, physiques ou morales ;
- ne faire aucune copie de ces données sauf à ce que cela soit nécessaire à l'exécution de mes fonctions ;
- prendre toutes les mesures conformes aux usages et à l'état de l'art dans le cadre de mes attributions afin d'éviter l'utilisation détournée ou frauduleuse de ces données ;
- prendre toutes précautions conformes aux usages et à l'état de l'art pour préserver la sécurité physique et logique de ces données ;
- m'assurer, dans la limite de mes attributions, que seuls des moyens de communication sécurisés seront utilisés pour transférer ces données ;
- en cas de cessation de mes fonctions, restituer intégralement les données, fichiers informatiques et tout support d'information relatif à ces données.

Cet engagement de confidentialité, en vigueur pendant toute la durée de mes fonctions, demeurera effectif, sans limitation de durée après la cessation de mes fonctions, quelle qu'en soit la cause, dès lors que cet engagement concerne l'utilisation et la communication de données à caractère personnel.

J'ai été informé que toute violation du présent engagement m'expose à des sanctions disciplinaires et pénales conformément à la réglementation en vigueur, notamment au regard des articles 226-16 à 226-24 du code pénal. »

Annexe 2 : consentement des élèves

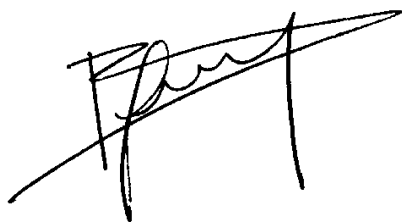
J'autorise les personnes en charge de la demande de licence à l'UNSS à renseigner les rubriques suivantes :

- *nom*
- *prénom*
- *sexe*
- *adresse mail*
- *N° téléphone*
- *niveau de certification de jeune officiel*
- *en situation de handicap*
- *...*

Mention complémentaire pour les moins de quinze ans : *J'autorise les personnes en charge de la demande de licence à l'UNSS à renseigner les rubriques suivantes (idem)*

Annexe 3 : consentement des adultes

J'autorise les personnes en charge des inscriptions à l'UNSS sur le portail dédié (OPUSS) la demande de licence à l'UNSS à renseigner mon nom, prénom, sexe, adresse mail.



Le responsable de traitement
Bernard Quincy



Le directeur national
Laurent Petrynka